

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 15 février 2024, le Comité Syndical du S.I.V.U de Gendarmerie d'Irigny s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9

Titulaires présents : 6

Suppléant présent : 1

Date de la convocation : 2 février 2024

Publié le : 22 février 2024

Secrétaire de séance : Pierre VERD

### Etaient présents :

Commune de Charly : M. Marc DEGRANGE  
M. Michel FOURNIER

Commune d'Irigny : Mme Blandine FREYER  
M. Christophe DARCY  
M. Pierre VERD

Commune de Vernaison : M. Julien VUILLEMARD

Commune de Millery : Mme Françoise GAUQUELIN

### Etaient excusés :

Commune de Charly : M. Olivier ARAUJO

Commune de Vernaison : M. Daniel SEGOUFFIN

Commune de Millery : M. Jean-Dominique SOTTET

**Objet : Approbation du Budget Primitif 2024**

Par suite du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est déroulé lors de notre séance du 13 décembre 2023, je sou mets à votre examen le Budget Primitif pour l'exercice 2024, qui s'équilibre en dépenses et recettes :

- pour la section de fonctionnement à la somme de 320 000 €
- pour la section d'investissement à la somme de 182 500 €

**LE COMITE SYNDICAL****SUR PROPOSITION DE SON PRESIDENT****APRES EN AVOIR DELIBERE****A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

**ADOpte** le Budget Primitif de l'exercice 2024, arrêté comme suit :

<b>SECTIONS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Fonctionnement	320 000 €	320 000 €
Investissement	182 500 €	182 500 €

**PRECISE** que le Budget de l'exercice 2024 a été établi et voté par nature et par chapitres, auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle.

**AUTORISE** Madame la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

**AUTORISE** Madame la Présidente à engager des dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que  
dessus**

**Pour extrait certifié conforme,**



**La Présidente,**

**Blandine FREYER**